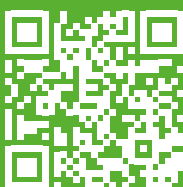




Goodman

GREEN DOCK



Consultez le dossier numérique
ou déposez un avis sur
www.enquete-publique-greendock.fr

Enquête publique

Pièce 0.1 / Guide de lecture

Préambule

Le projet Green Dock porté par Goodman France prévoit la réalisation et l'exploitation d'une plateforme de logistique urbaine à étages, multimodale, sur 4 niveaux logistiques au 22-28, route du Bassin n°6 à Gennevilliers. Il fait l'objet d'une demande d'enregistrement présentée au titre de la législation sur les installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) et de la loi sur l'eau, ainsi que sur la demande de délivrance d'un permis de construire.

Ces demandes feront l'objet d'une enquête publique unique qui se déroulera du 15 octobre 2025 au 14 novembre 2025.

Le dossier d'enquête publique est disponible dans les mairies de Gennevilliers, Argenteuil, Epinay-sur-Seine, l'Île-Saint-Denis, Saint-Gratien et Villeneuve-la-Garenne, ainsi que sur le site www.enquete-publique-greendock.fr.

Il est composé de :

- ↘ 20 documents dans le cadre du Dossier de Demande d'Autorisation Environnementale (DDAE) ;
- ↘ 20 documents dans le cadre de demande de Permis de Construire (PC) ;
- ↘ 21 documents annexes à l'Étude d'impact ;
- ↘ 13 annexes à l'Étude de dangers.

De plus, un carnet de plans permet de faciliter le repérage du lecteur parmi les différents plans mis à disposition dans le dossier d'enquête.

NOTE AU LECTEUR

Afin d'avoir une vision globale simplifiée de la procédure d'enquête publique et de l'objet des demandes d'autorisation, le lecteur peut consulter la « Note de présentation non technique » au chapitre 1. De plus, le lecteur peut consulter la pièce 0.3 «Prise en compte de la concertation dans l'évolution du projet» pour identifier les apports des différents processus de concertation à la définition du projet et les évolutions de ce dernier depuis la version présentée en concertation.

Sommaire

Table de correspondance entre le dossier d'enquête publique et les dossiers de demande d'autorisation.

5

Partie 0

7

Présentation du dossier d'enquête

Pièce 0.1 / Guide de lecture

7

Pièce 0.2 / Informations Juridiques et Administratives

7

Partie 1

8

Présentation non technique

Pièce 1.1 / DDAE n°7 / Note de présentation non technique du projet

8

Partie 2

9

Description du projet

Pièce 2.1 / Description du projet

9

Pièce 2.2 / Maîtrise foncière, technique et financière

10

Partie 3

12

Étude d'impact environnemental

Pièce 3.1 / DDAE n°4.c / Résumé non technique de l'étude d'impact

12

Pièce 3.2 / DDAE n°4. a et PC11 / Étude d'impact complète (hors annexes)

13

Pièce 3.3 / Annexes 1 à 7 (DDAE n°4.b) / Annexes de l'étude d'impact – Volume 1

13

Pièce 3.4 / Annexes 8 à 20 (DDAE n°4.b) / Annexes de l'étude d'impact – Volume 2

14

Partie 4

15

Étude de dangers

Pièce 4.1 / DDAE n°49 / Étude des dangers complète hors annexes

15

Pièce 4.2 / DDAE n°49. B / Annexes de l'étude des dangers

16

Partie 5

17

Conformité aux textes applicables

Pièce 5.1 / DDAE n°79 / Analyse de la conformité aux textes applicables

17

Partie 6

18

Demande de permis de construire

Pièce 6.1 / PC4 / Notice architecturale et paysagère

18

Pièce 6.2 / Eléments graphiques du permis de construire

19

Pièce 6.3 / PC 11-2 / Dossier d'évaluation des incidences

21

Pièce 6.4 / PC 16-4 / Bilan de la concertation publique sur le permis de construire

21

Pièce 6.5 / PC 16 / Étude de Sûreté et de Sécurité Publique

22

Partie 7

24

Plans réglementaires

Pièce 7.1 / DDAE n°48 et DDAE n°1 / Plans d'ensemble et de situation

24

Pièce 7.2 / DDAE n°2 / Eléments graphiques

25

Partie 8

26

Avis de l'autorité environnementale et réponse du maître d'ouvrage

Pièce 8.1 / Avis de l'Autorité environnementale

26

Pièce 8.2 / Mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité environnementale

27

Partie 9

28

Avis et attestations réglementaires

Pièce 9.1 / Avis émis sur le dossier de demande d'autorisation environnementale

28

Pièce 9.2 / Avis émis sur le permis de construire

29

Pièce 9.3 / Attestations réglementaires

30

Table de correspondance entre le dossier d'enquête publique et les dossiers de demande d'autorisation.

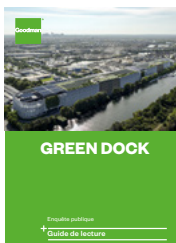
Dossier de demande d'autorisation environnementale (DDAE)	Dossier d'enquête publique
DDAE n°1 : Plan de situation	Pièce 7.1 : Plans d'ensemble et de situation
DDAE n°2 : éléments graphiques	Pièce 7.2 : Eléments graphiques
DDAE n°3 : Maîtrise foncière	Pièce 2.2 : Maîtrise foncière, technique et financière
DDAE n°4a : Etude d'impact	Pièce 3.2 : Etude d'impact
DDAE n°4b : Annexes de l'étude d'impact	Pièce 3.3 : Annexe 1 à 7 Pièce 3.4 : Annexe 8 à 20
DDAE n°4c : Résumé non technique de l'étude d'impact	Pièce 3.1 : Résumé non technique de l'étude d'impact
DDAE n°7 : Note de présentation non technique du projet	Pièce 1.1 : Note de présentation non technique du projet
DDAE n°8 : Synthèse des mesures envisagées	Pièce 2.1 : Description du projet
DDAE n°11 : Description des modalités de traitement des eaux collectées et des boues produites	Pièce 2.1 : Description du projet
DDAE n°13 : Estimation du coût global de la mise en oeuvre du projet d'assainissement	Pièce 2.2 : Maîtrise foncière, technique et financière
DDAE n°46 : Description technique	Pièce 2.1 : Description du projet
DDAE n°47 : Capacités techniques et financières	Pièce 2.2 : Maîtrise foncière, technique et financière
DDAE n°48 : Plan d'ensemble	Pièce 7.1 : Plans d'ensemble et de situation
DDAE n°49 : Etude de dangers et annexes	Partie 4 : Etude de dangers
DDAE n°62 : Avis du Maire et de l'EPT	Pièce 9.1 : Avis émis sur le dossier de demande d'autorisation environnementale
DDAE n°63 : Avis du propriétaire Haropa Port	Pièce 9.1 : Avis émis sur le dossier de demande d'autorisation environnementale
DDAE n°79 : Analyse de la conformité du projet aux textes applicables	Pièce 5.1 : Analyse de la conformité du projet aux textes applicables

Dossier de demande de permis de construire (PC)	Dossier d'enquête publique
PC1 : Plan de situation	Pièce 6.2 : Eléments graphiques du permis de construire
PC2 : Plan de masse	Pièce 6.2 : Eléments graphiques du permis de construire
PC3 : Plan des coupes	Pièce 6.2 : Eléments graphiques du permis de construire
PC4 : Notice architecturale et paysagère	Pièce 6.1 : Notice architecturale et paysagère
PC5 : Plan des toitures et des façades	Pièce 6.2 : Eléments graphiques du permis de construire
PC6 : Insertions	Pièce 6.2 : Eléments graphiques du permis de construire
PC7 : Photographies environnement proche	Pièce 6.2 : Eléments graphiques du permis de construire
PC8 : Photographies environnement lointain	Pièce .2 : Eléments graphiques du permis de construire
PC10 : Accord du gestionnaire	Pièce 9.3 : Attestations réglementaires
PC11 : Etude d'impact	Pièce 3.2 : Etude d'impact
PC11-2 : Dossier d'évaluation des incidences Natura 2000	Pièce 6.3 : Dossier d'évaluation des incidences
PC11-3 : Attestation assainissement non collectif	Pièce 9.3 : Attestations réglementaires
PC13 : Attestation de prise en compte PPRT-PPRI	Pièce 9.3 : Attestations réglementaires
PC14 : Copie de l'agrément	Pièce 9.3 : Attestations réglementaires
PC16 : Etude de sécurité ESSP	Pièce 6.5 : Etude de Sûreté et de Sécurité Publique
PC16-1-1 : Attestation conformité RE2020	Pièce 9.3 : Attestations réglementaires
PC16-4 : Bilan de concertation	Pièce 6.4 : Bilan de la concertation publique sur le permis de construire
PC16-5 : Attestation sites pollués	Pièce 9.3 : Attestations réglementaires
PC25 : Justificatif dépôt ICPE	Pièce 9.3 : Attestations réglementaires
PC33-1 : Cerfa redevance bureaux	Pièce 9.3 : Attestations réglementaires
Annexes : Plans du projet	Pièce 6.2 : Eléments graphiques du permis de construire

Partie 0

PRÉSENTATION DU DOSSIER D'ENQUÊTE

Pièce 0.1



Guide de lecture

Le présent guide de lecture a pour objectif de faciliter la compréhension du lecteur sur l'organisation du dossier soumis à enquête publique. Il permet au lecteur de s'orienter vers les pièces qui l'intéressent.

Pièce 0.2



Informations Juridiques et Administratives

Ce document présente les textes juridiques régissant à l'enquête publique.

Pièce 0.3



Prise en compte de la concertation dans les évolutions du projet

Ce document présente la manière dont la concertation a été prise en compte dans le projet.

Partie 1

PRÉSENTATION NON TECHNIQUE

Pièce 1.1 / DDAE n°7

Note de présentation non technique du projet



La note de présentation non technique vise à faciliter la prise de connaissance des nombreuses informations du Dossier de Demande d'Autorisation Environnementale (DDAE) du projet. Il décrit le projet soumis à enquête publique sous une forme facilitant la prise de connaissance par le public. Ce document ne vise pas l'exhaustivité et le lecteur est invité à se reporter aux différentes pièces du dossier d'enquête publique pour obtenir toutes les précisions nécessaires.

Sommaire :

- Préambule
- Présentation de la procédure administrative et contenu du dossier présenté
- Présentation de Goodman France, porteur du projet Green Dock
- Green Dock : une infrastructure de référence au service de la Métropole du Grand Paris
- Les points clés du projet Green Dock
- Contexte réglementaire – situation administrative du site
- Les incidences du projet sur l'environnement et la santé des riverains et les mesures prévues par Goodman France
- Gestion des dangers du projet Green Dock en situation accidentelle : mesures et moyens mis en œuvre
- La destination future du terrain et sa remise en état en fin d'exploitation
- Conclusion

Partie 2

DESCRIPTION DU PROJET

Pièce 2.1

Description technique du projet

Cette pièce regroupe plusieurs documents réglementaires du DDAE présentant le projet Green Dock.

DDAE Pièce n°46

Description technique du projet



Cette pièce décrit les procédés de fabrication mis en place dans le cadre du projet, les matières utilisées et les produits fabriqués. Cette liste permet d'apprécier les dangers et/ou inconvénients de l'installation sur son environnement proche et au-delà.

Sommaire :

- Préambule
- Contexte et justification du projet
- Demande de prorogation de délai de validité de l'autorisation d'exploiter
- Précision sur la phase de démolition
- Identification du demandeur
- Localisation du projet et maîtrise foncière
- Description du projet
- Description des procédés de fabrication et des produits fabriqués
- Description des matières utilisées
- Description des activités logistiques sur Green Dock
- Stratégie environnementale et décarbonation des activités
- Dangers et inconvénients de l'installation
- Demandes d'aménagement
- Description de l'équipe projet

DDAE Pièce n°8

Synthèse des mesures envisagées



Ce document synthétise l'ensemble des mesures retenues par Goodman France pour éviter, réduire, ou si nécessaire compenser les conséquences dommageables du projet Green Dock sur l'environnement et la santé.

Est également indiquée l'estimation des dépenses correspondant à chacune de ces mesures.

Ce document entend assurer le respect des dispositions de l'article R. 183-13 du code de l'environnement.

Sommaire :

- Objet
- Rappel de la hiérarchisation des enjeux et impacts
- Synthèse des mesures envisagées par Goodman France (hors volet milieu naturel) – Phase travaux
- Synthèse des mesures envisagées par Goodman France (hors volet milieu naturel) – Phase exploitation
- Synthèse des mesures envisagées par Goodman France (volet milieu naturel)

DDAE Pièce n°11

Description des modalités de traitement des eaux collectées et des boues produites



Ce document détaille les infrastructures et les méthodes de traitement mises en place afin de traiter les eaux et boues usées et collectées dans le cadre du projet Green Dock.

Sont notamment précisées les caractéristiques de la microstation, installation choisie pour traiter les eaux et boues usées.

Sommaire :

- Préambule
- Contexte du projet
- Rappel réglementaire
- Description du système de traitement des eaux

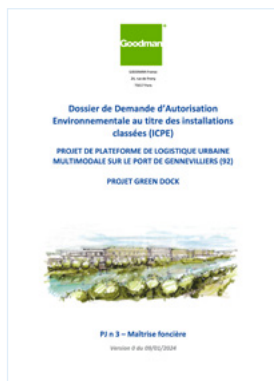
Pièce 2.2

Maîtrise foncière, technique et financière

Cette pièce s'attèle à décrire les capacités foncières, techniques et financières du projet soumis à enquête publique. Elle regroupe plusieurs pièces réglementaires issues du DDAE.

DDAE Pièce n°3

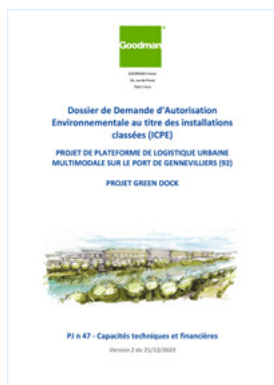
Maîtrise foncière



Cette pièce vise à répondre aux dispositions de l'article R. 181-13 du code de l'environnement qui précise que doit être jointe au dossier « document attestant que le pétitionnaire est le propriétaire du terrain ou qu'il dispose du droit d'y réaliser son projet ou qu'une procédure est en cours ayant pour effet de lui conférer ce droit ».

DDAE Pièce n°47

Capacité technique et financière



Ce document vise à présenter les ressources techniques et financières de Goodman France, dans l'objectif de prouver la capacité de réalisation du projet Green Dock. Le montage juridique et financier du projet y est également décrit.

Sommaire :

- Demandeur
- L'entreprise Goodman France
- Le montage juridique et financier du projet
- Capacités techniques et financières du demandeur

DDAE Pièce n°13

Estimation du coût global de la mise en œuvre du projet d'assainissement



Cette pièce vise à répondre aux dispositions de l'article D.181-15-1 du code de l'environnement qui précise que doit être joint au dossier une « estimation du coût global de la mise en œuvre du projet d'assainissement, son impact sur le prix de l'eau, le plan de financement prévisionnel, ainsi que

les modalités d'amortissement des ouvrages d'assainissement ».

Sommaire :

- Préambule
- Estimation du coût global de la mise en œuvre du projet d'assainissement

Partie 3

ÉTUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL

La pièce 3 rassemble l'ensemble des éléments du DDAE ayant trait à l'étude d'impact environnementale du projet : son résumé non technique, son étude d'impact complète et ses annexes.

Pièce 3.1 / DDAE n°4.c

Résumé non technique de l'étude d'impact



Le résumé non technique présente des éléments de synthèse de l'étude d'impact du projet global Green Dock. Il vise à rendre accessible au plus grand nombre les points clé de l'étude d'impact.

Sommaire :

- Objet et contenu de l'étude d'impact
- Description du projet
- Synthèse et l'état initial du site et de son environnement
- Description des solutions de substitution examinées par le maître d'ouvrage et principales raisons du choix du projet
- Synthèse de l'analyse des impacts du projet Green Dock sur l'environnement et des mesures envisagées par Goodman France
- Evaluation des incidences du projet sur les sites du réseau Natura 2000
- Vulnérabilité du projet à des risques d'accidents ou de catastrophes majeurs
- Liste des plans et programmes intégrés dans la conception et l'étude d'impact du projet

Pièce 3.2 / DDAE n°4. a et PC11

Étude d'impact complète (hors annexes)



L'étude d'impact est une étude réglementaire, fondée sur plusieurs analyses scientifiques et techniques. Elle sert à identifier les effets que le projet Green Dock pourrait avoir sur : le milieu physique, le milieu naturel, le milieu humain, le patrimoine culturel et archéologique, le paysage, etc. L'étude d'impact présente également dans le détail les mesures associées à chacune des incidences relevées. En outre, elle précise les possibles vulnérabilités du projet à des risques d'accident ou de catastrophes.

Sommaire :

- Objet et contenu de l'étude d'impact
 - Description du projet
- État initial du site et de son environnement
- Analyse des incidences notables du projet sur l'environnement, présentation des mesures associées pour éviter, réduire, voire compenser ces effets, et suivi de ces mesures
- Évaluation des incidences du projet sur les sites du réseau Natura 2000
- Vulnérabilité du projet à des risques d'accidents ou de catastrophes majeurs
- Description des solutions de substitution examinées par le maître d'ouvrage et principales raisons du choix du projet
- Synthèse des impacts, mesures, ERC, coûts et modalités de suivi associés
- Analyse de la compatibilité du projet avec l'affectation des sols et les plans, schémas, et programmes opposables
- Remise en état du site en fin d'exploitation
- Méthodologie de l'étude d'impact et difficultés rencontrées

Pièce 3.3 / Annexes 1 à 7 (DDAE n°4.b)

Annexes de l'étude d'impact – Volume 1



Les annexes 1 à 7 se concentrent sur les effets environnementaux du projet :

Annexes :

- Annexe 1 : Permis de démolir
- Annexe 2 : Avis de la Mission Régionale d'Autorité environnementale
- Annexe 3 : Avis de la direction de la coordination des politiques publiques et de l'appui territorial
- Annexe 4 : Instruction de la demande d'enregistrement de la préfecture des Hauts-de-Seine
- Annexe 5.a. : Volet faune flore de l'étude d'impact environnementale
- Annexe 5.b. : Volet faune flore de l'étude d'impact environnementale - Annexe
- Annexe 6 : Plan de gestion et analyse des risques résiduels prédictives
- Annexe 7 : Volet air et santé de l'étude d'impact

Annexes de l'étude d'impact – Volume 2



Les annexes 8 à 20 se concentrent sur les autres effets du projet :

Annexes :

- Annexe 8 : Étude de circulation et d'accessibilité – Rapport d'étude
- Annexe 9 : Étude de circulation et d'accessibilité – Note d'impact d'un développement de l'activité fluviale
- Annexe 10.a. : État sonore initial
- Annexe 10.b. : État sonore initial – 2^{ème} campagne
- Annexe 11 : Rapport d'étude acoustique
- Annexe 12 : Étude d'impact lumière
- Annexe 13 : Arrêt préfectoral complémentaire n°2015-266 encadrant le réseau de collecte et les rejets d'eaux pluviales du port de Gennevilliers
- Annexe 14 : Étude géotechnique de conception
- Annexe 15 : Notice VRD
- Annexe 16 : Plan de principe des VRD
- Annexe 17 : Proposition technique d'installation de la station d'épuration
- Annexe 18 : Étude d'impact hydraulique vis-à-vis du risque inondation et notice de conformité au PPRI des Hauts-de-Seine
- Annexe 19 : Évaluation des émissions de gaz à effet de serre
- Annexe 20 : Rapport d'évaluation de conformité réglementaire – Plan de prévention des risques technologiques

Partie 4

ÉTUDE DE DANGERS

La pièce 4 regroupe l'étude de dangers et ses annexes.

Pièce 4.1 / DDAE n°49

Étude des dangers complète hors annexes



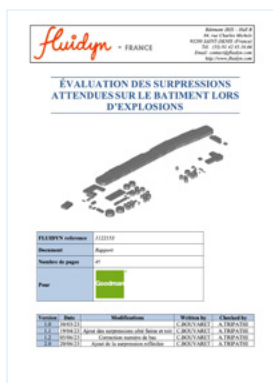
L'étude de dangers, complémentaire à l'étude d'impact qui décrit les risques et inconvénients des installations dans leur fonctionnement normal, se concentre sur les dangers potentiels en cas d'accident ou de fonctionnement anormal. Elle identifie les accidents possibles, leurs causes et leurs conséquences anticipées, et précise, avec des justifications, les mesures mises en place pour diminuer la probabilité et les impacts de ces accidents.

Sommaire :

- Introduction et contexte
- Résumé non technique de l'étude de dangers
- Objet et contenu de l'étude de dangers
- Renseignements administratifs
- Description des installations et activités projetées
- Description et caractérisation de l'environnement du projet
- Identification des cibles et des intérêts à protéger (enjeux)
- Identification des potentiels de dangers internes liés aux produits et équipements
- Réduction des potentiels de dangers
- Organisation en matière de sécurité et moyens d'intervention
- Analyse du retour d'expérience
- Analyse préliminaire des risques
- Modélisation des phénomènes dangereux
- Analyse détaillée des risques
- Synthèse de l'étude de dangers

Pièce 4.2 / DDAE n°49. B

Annexes de l'étude des dangers



Cette pièce rassemble l'ensemble des annexes de l'étude des dangers du projet Green Dock :

Annexes :

- Annexe 1 : Évaluation des surpressions attendues sur le bâtiment lors d'explosions
- Annexe 2 : Analyse du risque foudre
- Annexe 3.a. : Étude technique foudre
- Annexe 3.b. : Analyse des risques
- Annexe 4 : Étude de flux thermique
- Annexe 5 : Note méthodologique sur la justification du comportement au feu des structures principales du projet Green Dock
- Annexe 6 : Repérage test poteaux
- Annexe 7 : Fiche de vie Hydrant
- Annexe 8 : Rapport d'évaluation de conformité réglementaire
- Annexe 9 : Plans prévisionnels d'évacuation du personnel
- Annexe 10 : Étude d'ingénierie de sécurité incendie en matière de désenfumage relative aux cellules A3/B3/C3/D3
- Annexe 11 : Tierce expertise de l'étude des flux thermiques du projet Green Dock
- Annexe 12 : Complément à l'étude de flux thermiques
- Annexe 13 : Analyse critique d'une étude ISI

Partie 5

CONFORMITÉ AUX TEXTES APPLICABLES

Pièce 5.1 / DDAE n°79

Analyse de la conformité aux textes applicables



Ce document justifie le respect des prescriptions applicables à l'installation, conformément au titre Ier du livre V du Code de l'Environnement, « et notamment les prescriptions générales établies par le ministre chargé des installations classées en vertu du I de l'article L. 512-7 ».

Sommaire :

- Preamble
- Analyse de la conformité du projet aux textes ICPE applicables
- Analyse de la conformité du projet aux textes IOTA applicables

Il présente en particulier « les mesures choisies et les performances attendues par le demandeur pour garantir le respect de ces prescriptions » (extrait de l'article D181-15-2 bis du Code de l'Environnement).

La demande d'enregistrement indique, le cas échéant, la nature, l'ampleur et la justification des aménagements aux prescriptions générales mentionnées à l'article L. 512-7 demandés par Goodman France.

Partie 6

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

La pièce 6 rassemble plusieurs documents de la demande de Permis de construire et de la DDAE ayant trait au contexte architectural du projet.

Pièce 6.1 / PC4

Notice architecturale et paysagère



La notice architecturale et paysagère décrit les caractéristiques physiques et réglementaires du terrain d'implantation du projet. Il s'attèle également à décrire l'insertion du projet dans son territoire, ainsi que les mesures d'évitement, de réduction ou

de compensation des impacts paysagers du projet sur son territoire.

Sommaire :

- Liste des pièces et glossaire
- Notice décrivant le terrain et présentant le projet
- Analyse et notes synthétiques réglementaires du projet
- Notices techniques

Pièce 6.2

Éléments graphiques du permis de construire

Cette pièce rassemble l'ensemble des documents graphiques du dossier de permis de construire.

PC1

Plan de situation



Ce plan présente la localisation du site dans son environnement

PC2

Plan de masse



Ces plans présentent la parcelle du projet et les aménagements prévus

PC3

Plan des coupes



Ces plans présentent les vues en coupe du projet.

PC5

Plan des toitures et façades



Ces plans présentent les toitures et les façades du projet.

PC6

Insertions



Ces vues architecturales présentent le futur projet inséré dans son environnement.

PC7

Photographies environnement proche



Ces photographies présentent le site actuel et ses environs.

PC8

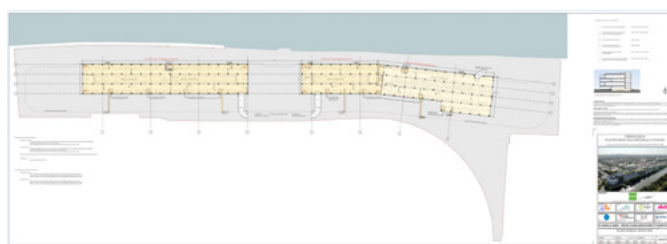
Photographie environnement lointain



Ces photographies présentent des vues du territoire dans lequel le site s'insère.

Annexes

Plans annexes



Divers plans sont annexés au dossier de PC

Sommaire

- Plan niveau sous-sol
- Plan niveau logistique 0
- Plan niveau logistique 1
- Plan niveau logistique 2
- Plan niveau logistique 3
- Plans détaillés des niveaux de bureaux
- Plan niveau sous-sol - sécurité incendie
- Plan niveau logistique 0 - sécurité incendie
- Plan niveau logistique 1 - sécurité incendie
- Plan niveau logistique 2 - sécurité incendie
- Plan niveau logistique 3 - sécurité incendie

Pièce 6.3 / PC 11-2

Dossier d'évaluation des incidences



Ce dossier présente l'évaluation des incidences du projet sur son environnement au sein de son aire d'étude rapprochée, ainsi que les mesures associées pour éviter, réduire et compenser l'impact résiduel. Il présente aussi une évaluation spécifique des incidences sur la zone Natura 2000.

Sommaire :

- 1. Résumé non technique
- 2. Contexte du projet et aspects méthodologiques
- 3 État initial des milieux naturels, de la flore et de la faune
- 4 Analyse des effets du projet et mesures associées
- 5 Évaluation des incidences au titre de Natura 2000
- 6 Bibliographie
- 7 Annexes

Pièce 6.4 / PC 16-4

Bilan de la concertation publique sur le permis de construire

PC 16-4A



Courrier d'engagement et bilan de la concertation

Ce document rassemble :

- le bilan de la concertation préalable dressé par Goodman France pour la concertation menée du 10 mai au 12 octobre 2022 ;
- le courrier listant les engagements de la maîtrise d'ouvrage pris à la suite de la concertation préalable.

PC 16-4B

Bilan de la concertation publique – Ville de Gennevilliers – Direction du Droit des Sols



Ce document présente le bilan de la concertation publique dressé par la Ville de Gennevilliers à l'issue de la concertation continue. Il recense l'ensemble des avis déposés par le public dans le registre en ligne ainsi que les échanges entre public et la maîtrise d'ouvrage lors des réunions publiques.

PC 16-4D

Réunion publique de synthèse du 12 octobre 2022



Le document PC 16-4D est le compte-rendu de la réunion publique de clôture de la concertation préalable du 12 octobre 2022.

PC 16-4C

Extrait du registre – Approbation bilan concertation



Ce document est un extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal de la Ville de Gennevilliers approuvant le bilan de la concertation publique préalable menée du 10 mai au 12 octobre 2022 pour le projet Green Dock.

PC 16-4E



Annexes

Plusieurs annexes complètent le bilan de la concertation préalable menée du 10 mai au 12 octobre 2022 sur le projet Green Dock.

Pièce 6.5 / PC 16

Étude de Sûreté et de Sécurité Publique



Ce document présente les enjeux de sécurité et de sûreté publique auxquels le projet est confronté, de par ses activités, ainsi que les mesures envisagées pour assurer la sûreté et la sécurité du site.

Sommaire :

- 1. Objet
- 2. Présentation du projet
- 3. Phase diagnostic
- 4. Diagnostic de l'insécurité
- 5. Étude de terrain
- 6. Risques naturels et routiers
- 7. Analyse du projet au regard des risques de sûreté et de sécurité publique pesant sur l'opération
- 8. Recommandations et mesures retenues
- 9. Voies structurantes et secondaires
- 10. Solutions fonctionnelles
- 11. Tableau de SYNTHÈSE
- 12. Conclusion
- 13. Annexes

Pièce 6.5b

Annexes de l'ESSP



Ces pièces sont les annexes de l'étude de sûreté et de sécurité publique.

Sommaire :

- 1. Décret n°2000-376 du 28 avril 2000 relatif à la protection des transports de fonds
- 2. Circulaire du 14 septembre 2011 relative au cadre juridique applicable à l'installation de caméras de vidéoprotection sur la voie publique et dans des lieux ou établissements ouverts au public, d'une part, et dans des lieux non ouverts au public, d'autre part
- 3. Notice d'information CERFA de Demande d'autorisation d'un système de vidéoprotection
- 4. Circulaire du 26 mars 2025 relative à la levée de doute des télésurveilleurs
- 5. Protocole d'accord entre le ministère de l'intérieur et la fédération française du bâtiment
- 6. Traitement du courrier suspect
- 7. Modèle de caméra Réseau Axis P33 d'intérieur
- 8. Modèle de caméra réseau Axis P33 d'extérieur
- 9. Modèle de caméra WDR
- 10. Modèle d'enregistreur numérique SR16
- 11. Guide d'hygiène informatique de l'ANSSI
- 12. Guide passerelle internet sécurisée de l'ANSSI
- 13. Circulaire de levée de doute des télésurveilleurs
- 14. Plan de prévention des risques technologiques de la SOGEPP et de TRAPIL
- 15. Retour du Commandant Dubrulle de la Police de Gennevilliers
- 16. Demande de renseignements et réponses

Partie 7

PLANS RÉGLEMENTAIRES

La partie 7 regroupe l'ensemble des documents présentant par la cartographie ou par des perspectives visuelles l'insertion paysagère et géographique du projet Green Dock.

Pièce 7.1 / DDAE n°48 et DDAE n°1

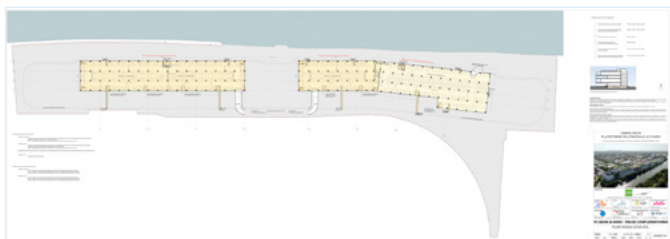
Plans d'ensemble et de situation



Ce document regroupe deux plans des abords du projet, présentant un rayon de 35 mètres autour du projet pour le premier et un rayon de 200 mètres pour le second.

Pièce 7.2 / DDAE n°2

Éléments graphiques



Ce document regroupe l'ensemble des plans réglementaires du bâtiment Green Dock.

Un plan masse ainsi qu'un plan pour chaque niveau du bâtiment projeté y figurent.

En raison de la taille des pièces, le document a été scindé en 2 volumes.

Sommaire :

- Plan parcellaire – périmètre de la COT et Emprise du projet
- Plan de masse – Espaces verts
- Plan de masse
- Plan des toitures
- Plan niveau sous-sol
- Plan niveau logistique 0 et ses étages bureaux
- Plan niveau logistique 1 et ses étages bureaux
- Plan niveau logistique 2 et ses étages bureaux
- Plan niveau logistique 3 et ses étages bureaux

Sommaire :

- Plans détaillés des niveaux de bureaux
- Plan niveau sous-sol – Plan d'évacuation
- Plan niveau RDC – sécurité incendie
- Plan niveau logistique 1 – sécurité incendie
- Plan niveau logistique 2 – sécurité incendie
- Plan niveau logistique 3 – sécurité incendie

Partie 8

AVIS DE L'AUTORITÉ ENVIRONNEMENTALE ET RÉPONSE DU MAÎTRE D'OUVRAGE

La pièce 8 regroupe l'avis formulé par l'Autorité environnementale le 24 avril 2025, et la réponse réglementaire apportée par Goodman France à cet avis.

Pièce 8.1

Avis de l'Autorité environnementale



Cette pièce présente l'avis de la mission régionale d'autorité environnementale (MRAe) d'Île-de-France sur le projet Green Dock, assorti de ses recommandations.

Sommaire :

- Preamble
- Avis détaillé
- 1. Présentation du projet
- 2. L'évaluation environnementale
- 3. Analyse de la prise en compte de l'environnement
- 4 Suites à donner à l'avis de l'Autorité environnementale
- Annexe

Pièce 8.2

Mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité environnementale



Ce document présente le mémoire en réponse de Goodman France, maître d'ouvrage du projet, à l'avis de l'Autorité environnementale. Il est daté du 27 mai 2025.

Sommaire :

- Preamble
- 1. Recommandations sur la présentation du projet
- 2. Recommandations sur l'évaluation environnementale
- 3. Recommandations sur l'analyse de la prise en compte de l'environnement
- 4. Annexes

Partie 9

AVIS ET ATTESTATIONS RÉGLEMENTAIRES

La pièce 9 rassemble l'ensemble des avis des personnes publiques consultées et les attestations réglementaires nécessaires au dépôt de la demande de permis de construire pour le projet soumis à enquête publique.

Pièce 9.1

Avis émis sur le dossier de demande d'autorisation environnementale

Avis HAROPA Port, Avis Maire et EPT (DDAE n°62 et n°63)



Ce document rassemble les avis des 3 acteurs susmentionnés sur les conditions de la remise en état du site.

Avis de la Brigade des Sapeurs Pompiers de Paris



Ce document présente l'avis rendu par la BSPP sur le projet d'ICPE en date du 22 mai 2025.

Avis de l'Agence régionale de Santé



Ce document présente l'avis de l'Agence Régionale de Santé sur la demande d'autorisation environnementale, en date du 21 février 2024.

Pièce 9.2

Avis émis sur le permis de construire



Cette pièce liste les avis exprimés sur le permis de construire.

Sommaire :

- Avis du service régional d'archéologie
- Avis de l'Agence Régionale de Santé
- Avis de la Brigade des sapeurs-pompiers de la ville de Paris.
- Avis du Département des Hauts-de-Seine – Direction de l'Eau
- Avis du Département des Hauts-de-Seine – Direction des Mobilités

- Avis de la Direction des routes d'Île-de-France
- Avis de l'EPT Boucles Nord de Seine
- Avis du Service interministériel de défense et de protection civiles
- Avis de GRT Gaz
- Avis de l'Inspection générale des carrières
- Avis du Service nature et paysage de la DRIEAT Île-de-France
- Avis d'Haropa Port
- Avis du service prévention des risques de la DRIEAT Île-de-France
- Avis du service Risques et installations classées de la DRIEAT Île-de-France
- Avis de RTE
- Avis de la SNCF
- Avis de la Société de gestion des produits pétroliers (SOGEPPI)
- Avis de TOTAL Energies
- Avis de la Société TRAPIL

Pièce 9.3

Attestations réglementaires

Ces documents attestent du bon respect par la société Goodman France des contraintes réglementaires liées au dépôt d'une demande d'autorisation de permis de construire.

Accord du gestionnaire (PC10)



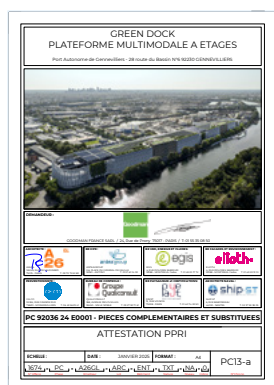
Ce document octroie à la société Goodman France l'autorisation de construction sur le domaine public et permet ainsi à Goodman France le dépôt d'une demande de permis de construire pour le site visé par le projet Green Dock.

Attestation assainissement non collectif (PC11-3)



Ce document, délivré par l'Établissement Public Territorial Boucle Nord de Seine, permet à Goodman France la création d'une plateforme de logistique pluviale pour le projet Green Dock.

Attestations prises en compte PPRI-PPRt (PC13. A. et PC13. B.)



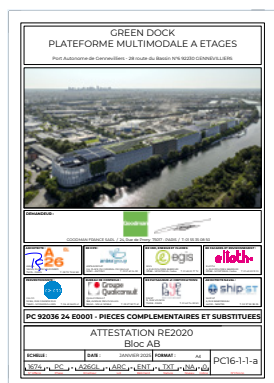
Ces deux documents attestent du respect du projet Green Dock des plans de prévention des risques d'inondations et du plan de prévention des risques technologiques.

Copie de l'agrément (PC14)



Délivré par la Direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports (DREAL) d'Île-de-France, ce document accorde à Goodman France l'agrément en vue de réaliser une opération de construction sur le site visé par le projet Green Dock.

Attestations RE2020 PC16-1-1-A et PC16-1-1-B



Ces deux documents attestent de la prise en compte par Goodman France de la réglementation environnementale RE2020 au dépôt de la demande de permis de construire.

Attestation sites pollués (PC16-5-A et PC16-5-B)



Ces deux documents attestent de la prise en compte des mesures de gestion de la pollution dans la conception du projet de construction du projet Green Dock.

Justificatif dépôt dossier ICPE (PC25-1)



Ce document est un accès de réception de dépôt du dossier de demande d'autorisation environnementale par la société Goodman France pour le projet Green Dock en date du 12 janvier 2024.

Cerfa redevance bureau (PC 33-1)



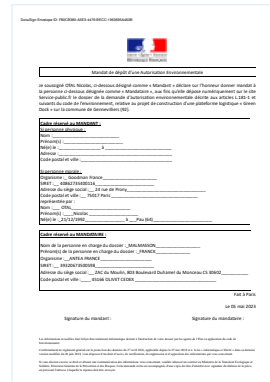
Ce document atteste du paiement par Goodman France de la taxe sur la création de locaux à usage de bureaux, locaux commerciaux et de locaux de stockage (TCBOS). 28.04.25

Cerfa 15964*03 de demande d'autorisation environnementale



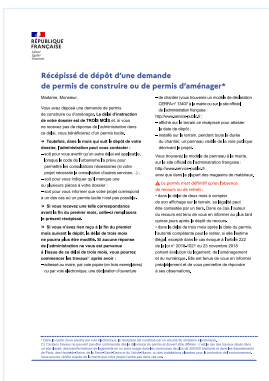
Ce document est joint au dépôt de l'autorisation environnementale.

Mandat de dépôt de l'autorisation environnementale



Ce document désigne Antea France comme mandataire de Goodman France pour le dépôt de l'autorisation environnementale.

Récépissé de dépôt de la demande de permis de construire



Cette pièce atteste du dépôt de la demande de permis de construire en mairie de Gennevilliers. Le récépissé de dépôt est signé par la mairie de Gennevilliers en date du 11 janvier 2024.

